



Rapport financier semestriel

Premier semestre 2018



Table des matières

1.	<i>Activités et résultats du premier semestre.....</i>	3
1.1.	Chiffres clés	3
1.2.	Faits marquants de l'exercice.....	4
1.3.	Commentaires sur les comptes consolidés.....	8
1.4.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	14
1.5.	Évènements importants survenus depuis le 1 ^{er} juillet 2018 et perspectives	14
2.	<i>Comptes consolidé résumés du premier semestre</i>	15
2.1.	Compte de résultat consolidé résumé	15
2.2.	État du résultat global	16
2.3.	Bilan consolidé résumé	16
2.4.	Variation des capitaux propres.....	18
2.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
2.6.	Notes aux états financiers	21
3.	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle</i>	39
4.	<i>Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel</i>	40

1. Activités et résultats du premier semestre

1.1. Chiffres clés

1.1.1. Chiffres financiers

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Var.
Chiffre d'affaires	202,3	196,9	3%
EBITDA	72,0	68,4	5%
Résultat net part du Groupe	20,6	16,2	28%

1.1.2. Puissance installée et production

	Puissance exploitée (en MW bruts)			Production (en GWh)		
	S1 2018	S1 2017	Var.	S1 2018	S1 2017	Var.
▪ Albioma Bois-Rouge	108	108	-	281	342	(62)
▪ Albioma Le Gol	122	122	-	331	375	(45)
▪ Albioma Le Moule	64	64	-	164	175	(11)
▪ Albioma Caraïbes	38	38	-	90	95	(5)
▪ Albioma Galion	40	40	-	45	43	1
Biomasse Thermique – France	372	372	-	910	1 031	(121)
▪ Terragen	70	70	-	216	227	(11)
▪ OTEO Saint-Aubin	35	35	-	120	128	(9)
▪ OTEO La Baraque	90	90	-	170	254	(84)
Île Maurice	195	195	-	506	609	(103)
▪ Albioma Rio Pardo Termoeléctrica	60	60	-	30	26	4
▪ Albioma Codora Energia	48	48	-	58	39	19
Brésil	108	108	-	88	65	23
Biomasse Thermique	675	675	-	1 504	1 705	(201)
▪ Départements d'Outre-mer	61	61	-	36	38	(2)
▪ Hors France	4	4	-	3	3	-
▪ France métropolitaine	8	8	-	5	5	(1)
Solaire	74	74	-	44	46	(3)
Biométhanisation	3	3	-	9	10	-
Total Groupe	752	752	-	1 557	1 761	(204)

1.1.3. Taux de disponibilité

	S1 2018	S1 2017
Albioma Bois-Rouge	78,0%	89,1%
Albioma Le Gol	85,4%	87,8%
Albioma Le Moule	94,7%	94,9%
Albioma Caraïbes	95,6%	91,5%
Albioma Galion	94,2%	86,9%
Total départements d'Outre-mer	86,9%	89,7%
Terragen	88,2%	92,5%
OTEO Saint-Aubin	95,1%	97,2%
OTEO La Baraque	59,0%	88,2%
Total Île Maurice	76,4%	91,4%
Total Groupe	83,5%	90,3%

1.2. Faits marquants de l'exercice

1.2.1. France – Activité Biomasse Thermique

1.2.1.1. Poursuite du programme de mise aux normes des installations

Au 30 juin 2018, la puissance thermique installée en Outre-mer reste stable par rapport à 2017, à 372 MW.

Les arrêts annuels de maintenance, au cours desquels les centrales de Bois-Rouge et du Gol ont poursuivi le programme de mise en conformité des systèmes de traitement des fumées en lien avec la directive européenne relative aux émissions industrielles (IED), se sont déroulés dans de bonnes conditions malgré le redémarrage tardif de l'une des tranches.

Au premier semestre 2018, le taux de disponibilité s'établit à 86,9 %, à comparer à 89,7 % au premier semestre 2017. Cette disponibilité est affectée par les arrêts liés au programme de mise en conformité de la tranche 1 de l'unité du ALG-A de la centrale du Gol et de la tranche 1 de la centrale de Bois-Rouge, chacun compensé pour une durée de six semaines par EDF dans le cadre des avenants au contrat d'achat d'électricité signés respectivement en 2015 et 2016. La disponibilité retraitée s'établit à 90,5 % au premier semestre, en ligne avec les objectifs fixés par le Groupe de 90 % à 92 %.

En Martinique, le taux d'appel par EDF de la turbine à combustion du Galion s'est maintenu à un niveau élevé, 27,4 % (28,8 % au premier semestre 2017).

La production totale s'établit à 910 GWh, en retrait par rapport à celle du premier semestre 2017 à 1031 GWh, notamment du fait des arrêts de longue durée réalisés dans le cadre de la mise aux normes des installations.

Le préavis de grève, qui a débuté au cours du second semestre 2017, n'a pas été renouvelé. Le dialogue avec les partenaires sociaux est toujours en cours.

1.2.1.2. Évolution du contexte économique et règlementaire

Le prix du charbon a augmenté au cours du premier semestre 2018. En moyenne sur le semestre, il s'établit à 98 euros par tonne à comparer à 95 euros par tonne au premier semestre 2017. Le prix moyen du fioul est en forte hausse par rapport à celui du premier semestre 2017. Ces mouvements ont impacté favorablement le chiffre d'affaires du Groupe (+2,7 millions d'euros), mais restent sans effet direct notable sur la marge compte tenu de l'indexation contractuelle du prix de vente de l'électricité sur le coût du combustible.

Concernant le CO₂, les contrats conclus entre toutes les centrales thermiques des départements et régions d'Outre-mer et EDF assurent une refacturation mensuelle à EDF des coûts résultant des achats de quotas à effectuer sur le marché, exception faite des éventuelles commissions de transaction et après rétrocession des quotas gratuits acquis dans le cadre de leur activité de cogénération. Conformément à l'arrêté ministériel du 24 janvier 2014, les centrales de Bois-Rouge, du Gol et du Moule ont reçu 133 716 tonnes de quotas gratuits au titre de l'exercice 2018 compte tenu de leur activité de cogénération.

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'investissement de mise en conformité des installations thermiques avec la réglementation relative aux émissions industrielles (IED).

1.2.1.3. Développement de projets

Initiée en 2015, la construction de la centrale bagasse/biomasse Galion 2 en Martinique touche à sa fin. Cette installation de 40 MW, qui est la première centrale de cogénération 100 % biomasse de Martinique, fournira, en année pleine, 15 % de la consommation électrique totale de l'île. Reposant sur un échange vertueux avec la sucrerie du Galion, elle vise à assurer l'avenir de la sucrerie en la rendant plus performante et à faire progresser la part d'énergie renouvelable en Martinique de 7 à 22 % et favoriser ainsi la transition énergétique de l'île dans le respect des normes environnementales les plus strictes. Cet investissement de 205 millions d'euros est financé par un emprunt de 120 millions d'euros sur 20 ans signé en avril 2015 et, pour le solde, en fonds propres à concurrence de 80 % pour Albioma et 20 % pour son partenaire la Compagnie Financière Européenne de Prises de Participation (COFEPP). Au cours du premier semestre, la mise sous tension de l'installation a été réalisée. La centrale a été connectée à la sucrerie et a pu fournir à celle-ci de la vapeur en continu pendant toute la campagne sucrière. La production d'électricité a débuté et la mise en service complète de l'installation devrait intervenir avant la fin du mois de septembre. Le recours qui avait été initié par l'Assaupamar devant le Conseil d'État a été déclaré non admissible, mettant fin au contentieux relatif à l'arrêté portant autorisation d'exploiter.

Malgré des retards de chantier, les travaux de construction de la turbine à combustion de Saint-Pierre, à La Réunion, sont également en voie d'achèvement et la mise en service est prévue au second semestre 2018. Cet investissement de l'ordre de 60 millions d'euros est financé par un emprunt de 45 millions d'euros sur 22 ans signé en juillet 2016 et, pour le solde, en fonds propres à concurrence de 51 % pour Albioma et 49 % pour ses partenaires sucriers historiques, la Compagnie Financière Européenne de Prises de Participation (COFEPP) et le groupe Tereos. La centrale de 41 MW sera la première installation française de production de pointe à fonctionner essentiellement à partir de bioéthanol issu de la distillation de mélasses de canne à sucre.

1.2.2. France et Europe du Sud – Activité Solaire

L'activité Solaire, implantée principalement dans l'Outre-mer français, bénéficie d'un très fort ensoleillement et de tarifs d'achat supérieurs aux tarifs applicables en France métropolitaine.

Albioma exploite un parc photovoltaïque d'une puissance totale de 74 MWc.

La production d'électricité photovoltaïque est en retrait de 4 % par rapport à 2017, consécutivement aux forts épisodes pluvieux qui ont touché La Réunion au cours des premiers mois de l'année et à des conditions d'ensoleillement défavorables sur le reste des zones.

Le 15 mai 2018, Albioma a procédé au refinancement du portefeuille de projets photovoltaïques de l'Océan Indien et à la mise en place de facilités de crédit permettant le financement des nouveaux projets du Groupe dans cette même zone pour les 18 prochains mois. Le financement, d'un montant total de 110 millions d'euros, permet au Groupe d'optimiser le financement de ses projets existants, d'allonger la maturité de la dette actuelle tout en sécurisant le futur financement des projets gagnés dans le cadre des appels d'offres récents lancés par la Commission de Régulation de l'Énergie ou en obligation d'achat. Ce financement innovant d'un portefeuille combinant plusieurs projets distincts, sécurise la croissance du Groupe au cours des prochaines années dans l'activité photovoltaïque de la zone Océan Indien dans des conditions très attractives.

1.2.2.1. Évolution du contexte économique et règlementaire

Néant.

1.2.2.2. Développement de projets

La centrale du Grand Port Maritime de La Réunion devrait être mise en service au cours de l'été 2018. Ce projet en toiture de 1,3 MWc avec stockage désigné lauréat en 2016 de l'appel d'offres initié par la Commission de Régulation de l'Énergie en 2015, représente un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros, financé par un emprunt de 2,7 millions d'euros sur 20 ans signé en mai 2017.

Également désigné lauréat en 2016 de l'appel d'offres initié par la Commission de Régulation de l'Énergie, le projet Sainte-Rose, projet au sol sur une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) en Guadeloupe (puissance de 3,3 MWc) a vu sa construction débiter à la suite de la signature d'un contrat de financement de 5,3 millions d'euros qui sera tiré en plusieurs fois. La mise en service est prévue pour le début de l'année 2019.

Albioma a conclu un partenariat stratégique avec la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR) visant à construire 51 centrales photovoltaïques sur les toitures des résidences, réparties sur l'ensemble des communes de La Réunion. Les travaux de construction débiteront au second semestre 2019, avec une mise en service complète en fin d'année 2019, pour une puissance de 4,8 MWc, soit une production de 6,9 GWh par an équivalente à la consommation annuelle de 2 320 foyers réunionnais. Grâce à ces installations, l'émission de 5 520 tonnes de CO₂ sera évitée chaque année.

1.2.3. France – Activité Biométhanisation

La réorganisation de l'activité est désormais achevée. Début 2018, l'ensemble des équipes ont été relocalisées sur le site de Thouars à proximité des sites de production : Tiper Méthanisation (2 MW), Cap'ter Méthanisation (0,5 MW) et Sain'ter Méthanisation (0,5 MW), basées respectivement à Thouars et à Saint-Varent dans les Deux-Sèvres, et à Saint-Hermine en Vendée. Des travaux d'amélioration des procédés et de pérennisation des installations sont en cours de réalisation afin d'accroître et de maintenir les performances des sites. Celles-ci sont restées hétérogènes au cours de la période, Tiper Méthanisation affichant une bonne disponibilité alors que celle de Cap'ter Méthanisation et Sain'ter Méthanisation demeure faible. On note toutefois une amélioration sensible pour ces deux installations au cours du mois de juin.

1.2.4. Île Maurice

Au 30 juin 2018, la puissance thermique des centrales mauriciennes s'élève à 195 MW (les centrales mauriciennes sont mises en équivalence), stable par rapport à 2017.

Les centrales Terragen et OTEO Saint Aubin ont réalisé d'excellentes performances sur la période. À l'issue de l'arrêt de maintenance annuelle de la centrale OTEO La Baraque, une panne touchant un des rotors alternateur a entraîné l'indisponibilité de l'une des tranches, entraînant une baisse de la disponibilité moyenne de 91,4 % à 76,4 % au premier semestre. Les travaux de réparation se sont terminés le 23 juin et les trois centrales sont à nouveau pleinement opérationnelles. Du fait de cette indisponibilité, la production est en également baisse à 506 GWh à comparer à 609 GWh au premier semestre 2017.

1.2.5. Brésil

1.2.5.1. Excellentes performances des deux unités en exploitation

Dans un contexte macro-économique relativement stable, les centrales thermiques brésiliennes ont réalisé d'excellentes performances opérationnelles.

Le volume de cannes broyées est en augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente. Ce bon début de campagne sucrière, auquel vient s'ajouter le stock de bagasse constitué en fin d'année précédente, ainsi que des apports de biomasse complémentaire permettent à la production d'électricité d'évoluer sensiblement à la hausse et de profiter des cours soutenus de l'électricité pendant les mois de mai et juin 2018. Elle s'établit à 88 GWh contre 65 GWh au cours du premier semestre 2017, soit une augmentation de plus de 35 % sur la période.

Le cours de l'électricité spot est reparti à la hausse pour atteindre 505 réals/MWh à la fin du mois de juin, soit le prix plafond réglementaire pour 2018.

Par rapport à la même période, les prix de vente sont restés relativement stables. Afin de limiter son exposition à la volatilité des cours du spot, le Groupe a sécurisé environ 75 % de ses ventes pour la période 2018-2019 grâce à des contrats d'achats long terme dans le cadre d'appels d'offres organisés par le régulateur ou à des contrats court terme négociés avec des clients industriels.

1.2.5.2. Projets

À la suite de la signature, le 18 décembre dernier, de l'accord avec le groupe Jalles Machado relatif à l'acquisition de 60 % de l'unité de cogénération bagasse localisée à Goianésia (État du Goiás), le financement est en cours de négociation avec Banco do Brasil. Les dernières conditions suspensives devraient être levées au cours du second semestre. L'accord avec Jalles Machado prévoit la rénovation des chaudières existantes ainsi que l'installation d'une nouvelle turbine de 25 MW, portant la capacité totale à 65 MW. Grâce à l'amélioration des rendements de la cogénération et à la réduction de la consommation vapeur de la sucrerie, l'énergie exportée sur le réseau de distribution devrait ainsi atteindre 145 GWh par an à compter de la campagne 2019, soit près de deux fois plus qu'actuellement. Plus de 80 % des ventes d'énergie sont d'ores et déjà sécurisés sur le marché réglementé : la cogénération était en effet déjà titulaire de contrats à long terme et a vendu 75 GWh par an à compter de 2021 au prix de 258 réals/MWh indexé sur l'inflation à la faveur du dernier appel d'offres du 18 décembre 2017. L'investissement sera financé à environ 60 % par un financement à long terme en monnaie locale.

Le financement par une ligne BNDES du projet Vale do Paraná est également en cours de négociation. Cet investissement de l'ordre de 100 millions de réals vise à porter la puissance d'une cogénération déjà existante à 48 MW à horizon 2021. Le Groupe détiendra une participation de 40 % dans ce projet. Les premières commandes sont prévues pour le second semestre 2018.

1.2.6. Holding

1.2.6.1. Évolution du Conseil d'Administration

À l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Albioma réunie le 30 mai 2018, M. Pierre Bouchut a accédé aux fonctions d'Administrateur. Il succède à M. Michel Bleitrach qui, après avoir siégé au Conseil d'Administration d'Albioma pendant 12 ans, a choisi de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. M. Pierre Bouchut est nommé Président du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques et rejoint le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance.

La cooptation de Mme Ulrike Steinhorst aux fonctions d'Administrateur, intervenue le 19 septembre 2017, a par ailleurs été ratifiée par les actionnaires. Elle conserve la présidence du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance et rejoint le Comité de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

La société Financière Hélios a démissionné de ses fonctions d'Administrateur le 5 juin 2018. Représentée par M. Maurice Tchenio, Financière Hélios siégeait au Conseil d'Administration depuis 2005. Elle avait cédé, le 15 mars 2018, 2 millions de titres Albioma représentant environ 6,5 % du capital dans le cadre d'une opération de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels.

1.2.6.2. Dividende 2017

L'option pour le paiement en actions nouvelles du dividende de l'exercice 2017 s'est traduite par la souscription de 309 734 actions nouvelles, soit un taux de réinvestissement de 60,68 %.

L'option, qui pouvait être exercée du 8 au 28 juin 2018, permettait d'obtenir le paiement de 50 % du dividende de l'exercice 2017 (fixé à 0,60 euro) en actions nouvelles, émises à un prix unitaire de 17,78 euros.

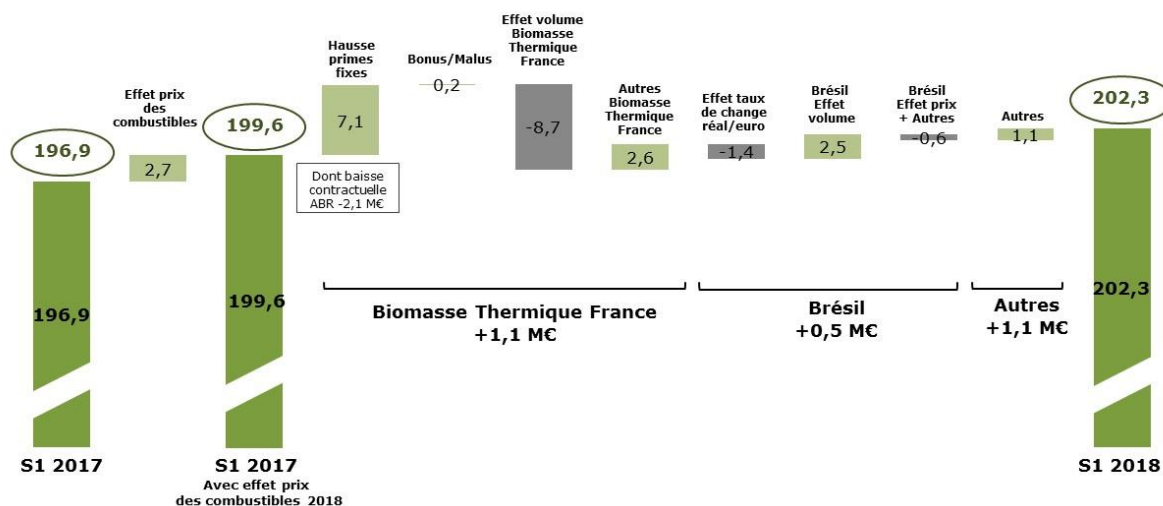
1.3. Commentaires sur les comptes consolidés

1.3.1. Compte de résultat

1.3.1.1. Chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Var.
France – Biomasse thermique	170,5	166,7	2%
France et Europe du Sud – Solaire	19,5	20,4	(4%)
Brésil	7,1	6,6	7%
Holding, Biométhanisation et Autres	5,2	3,2	65%
Chiffre d'affaires	202,3	196,9	3%

Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires est en hausse de 3 % par rapport au premier semestre 2017. La variation se décompose comme suit :



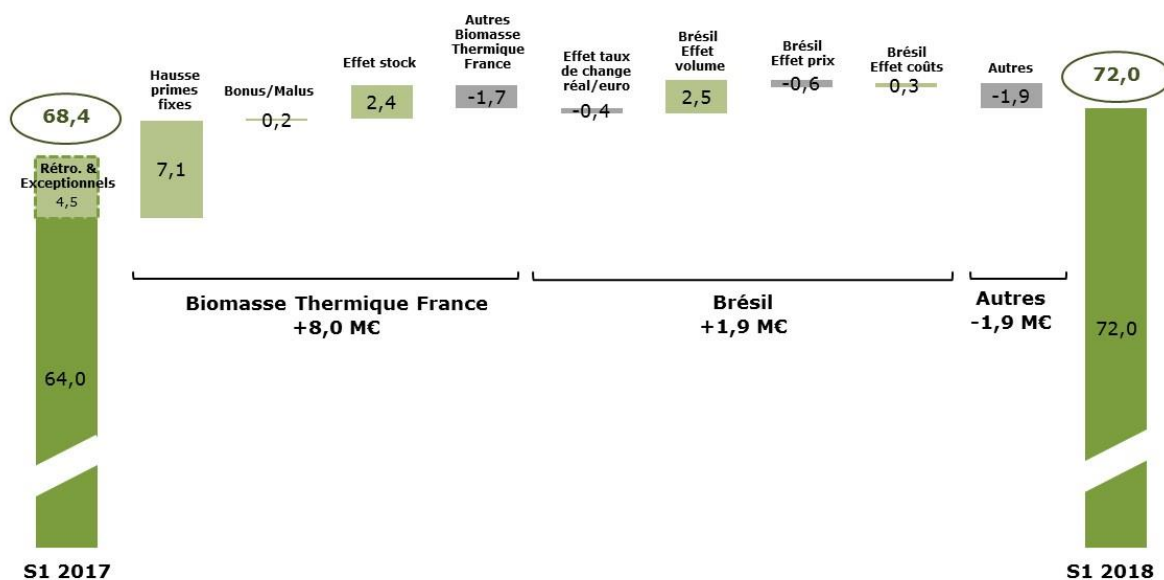
Hors effet prix des combustibles de 2,7 millions d'euros lié à la hausse des prix moyens du charbon et du fioul entre les premiers semestres 2018 et 2017, mais sans effet direct sur la marge compte tenu de l'indexation contractuelle du prix de vente de l'électricité sur le coût du combustible, le chiffre d'affaires est en progression de 1 %. Cette amélioration résulte des effets combinés :

- de l'augmentation des primes fixes et de la rémunération variable résultant de l'indexation prévue par les contrats de vente d'électricité des centrales thermiques en Outre-mer et des primes fixes complémentaires perçues au titre des investissements de mise en conformité ;
- de la baisse contractuelle de la prime fixe de base de la centrale de Bois Rouge à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- des arrêts techniques réalisés dans de bonnes conditions malgré les arrêts fortuits de certaines tranches des centrales de La Réunion ;
- d'un effet volume négatif de 8,7 millions d'euros, la production des centrales thermiques d'Outre-mer passant de 1 031 GWh au premier semestre à 910 GWh en 2018 du fait d'une érosion des taux d'appel EDF qui vient s'ajouter à la baisse de la disponibilité à la suite des arrêts planifiés pour les mises aux normes des installations (IED) ;
- de la hausse du chiffre d'affaires au Brésil grâce à l'augmentation sensible de la production et à des prix de l'électricité stables par rapport au premier semestre 2017 et malgré un taux de change réel/euro moyen défavorable ;
- de la hausse du chiffre d'affaires de la holding en lien avec des facturations au titre du développement d'un projet photovoltaïque en Guadeloupe, entité projet sous contrôle conjoint.

1.3.1.2. EBITDA

<i>En millions d'euros</i>	S1 2018	S1 2017	Var.
France – Biomasse thermique	56,2	52,7	7%
France et Europe du Sud – Solaire	13,8	15,5	(11%)
Île Maurice	1,1	1,5	(23%)
Brésil	1,6	(0,3)	n/s
Holding, Biométhanisation et Autres	(0,7)	(0,9)	24%
EBITDA	72,0	68,4	5%

L'EBITDA du premier semestre 2018 s'établit à 72,0 millions d'euros, en hausse de 5 % par rapport au premier semestre 2017. En 2017, il intégrait des éléments non récurrents à hauteur de 4,5 millions d'euros à la suite notamment de la signature d'un nouvel avenant entre EDF et la centrale Albioma Caraïbes (compensation des surcoûts supportés depuis 2013 en lien avec la gestion des sous-produits de combustion).



L'EBITDA de l'activité Biomasse Thermique France est en augmentation de 7 % par rapport au premier semestre 2017. Cette amélioration provient essentiellement des révisions tarifaires destinées à rémunérer les investissements de mise en conformité des installations de traitement des effluents liquides et gazeux (IED), qui compensent largement la baisse contractuelle de la prime fixe de base comptabilisée depuis le 1^{er} janvier 2018 sur Albioma Bois-Rouge. En 2017, la centrale d'Albioma Caraïbes avait bénéficié, à la suite de la signature d'un nouvel avenant avec EDF, de compensations tarifaires rétroactives au titre de la prise en charge par EDF des coûts de traitement des sous-produits de combustion pour les années antérieures.

L'EBITDA de l'activité Brésil est en progression de 1,9 million d'euros par rapport au premier semestre 2017, du fait de la hausse sensible de la production vendue qui passe de 65 à 88 GWh et malgré un cours de change moyen défavorable.

L'EBITDA des autres activités est en baisse de 1,9 million d'euros notamment à cause des fortes pluies à La Réunion au cours des premiers mois de l'année et de conditions d'ensoleillement défavorables sur le reste des zones.

1.3.1.3. Dotations aux amortissements, provisions, autres éléments sans impact sur la trésorerie

La hausse des dotations aux amortissements des installations à (23,4) millions d'euros à comparer à (21,7) millions d'euros au premier semestre 2017 s'explique notamment par les mises en service complémentaires des équipements de traitement des rejets liquides et gazeux des centrales du Gol et de Bois-Rouge.

Les dotations aux amortissements des contrats de fourniture d'électricité et de vapeur restent relativement stables à (3,0) millions d'euros à comparer à (3,1) millions d'euros au premier semestre 2017.

Le poste « Dotations aux provisions nettes des reprises » passe de (0,4) million d'euros à (1,2) million d'euros. Il intègre les dotations au titre des avantages au personnel pour 1,7 million d'euros, ainsi que des reprises de provisions pour risques et litiges.

1.3.1.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier poursuit sa baisse. Il passe de (12,0) millions d'euros au premier semestre 2017 à (11,4) millions d'euros au 30 juin 2018. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de l'encours de dette au Brésil et des taux d'intérêt qui restent faibles.

Les autres produits financiers intègrent essentiellement les produits des placements de trésorerie et les revenus des dépôts, ainsi qu'une rémunération de la garantie maison-mère accordée dans le cadre du projet Galion 2 à la Martinique.

À la suite du refinancement dans de meilleures conditions des installations photovoltaïques de la zone Océan Indien, le Groupe a comptabilisé un produit financier exceptionnel en application de la norme IFRS 9. Celui-ci sera amorti sur la durée du nouveau financement.

1.3.1.5. Charge d'impôt

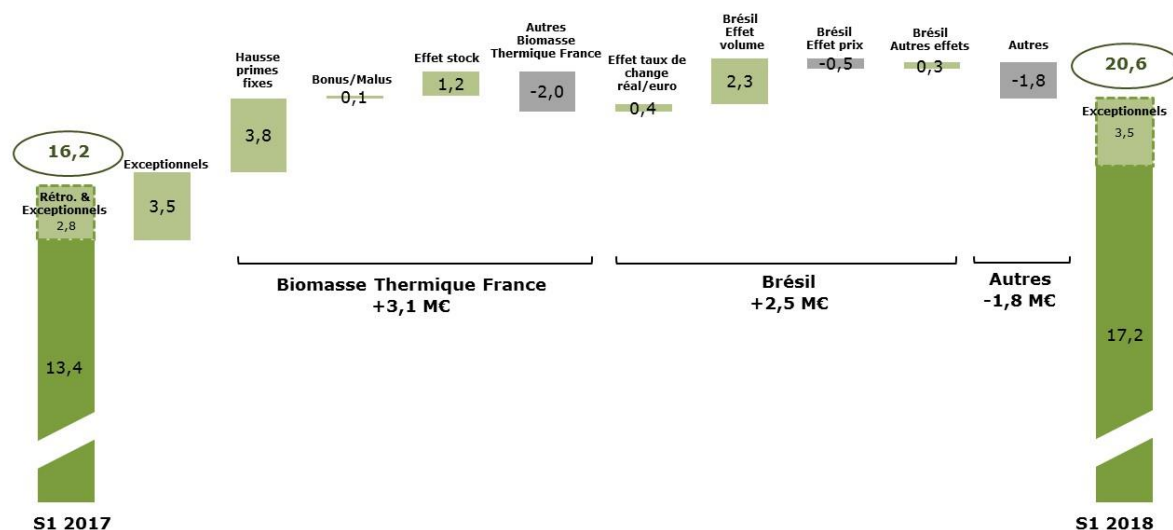
La charge fiscale s'établit à 13,5 millions d'euros, à comparer à une charge de 12,7 millions d'euros au premier semestre 2017. Elle comprend la charge d'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé. Elle intègre notamment les impacts de la suppression de la taxe de 3 % sur les distributions de dividendes ainsi que de la réduction du taux d'impôt prévue par la loi de finance 2018 sur les impôts différés de la période.

Le taux effectif d'impôt normatif retraité¹ au 30 juin 2018 ressort à 35,4 % contre 36,3 % au premier semestre 2017.

¹ Taux d'impôt normatif retraité : taux d'impôt retraité des effets des dépréciations sur lesquelles il n'a pas été constaté d'économie d'impôt faute de perspective de récupération à court terme, hors Brésil et hors effet du changement de taux d'impôt à compter de 2019.

1.3.1.6. Résultat net consolidé part du Groupe

Au 30 juin 2018, le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 20,6 millions d'euros, en hausse de 28 % par rapport au premier semestre 2017.



1.3.2. Tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	S1 2018	S1 2017
Capacité d'autofinancement	73,9	70,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(30,0)	(8,1)
Impôts décaissés	(13,5)	(9,4)
Flux de trésorerie opérationnelle	30,4	52,9
Capex d'exploitation	(5,6)	(11,8)
Free cash-flow d'exploitation	24,8	41,0
Capex de développement	(59,1)	(67,2)
Autres/acquisitions/cessions	(0,2)	1,4
Flux net de trésorerie d'investissement	(59,3)	(65,9)
Dividendes versés aux actionnaires Albioma	-	-
Emprunts (augmentations)	73,5	79,5
Emprunts (remboursements)	(22,9)	(28,0)
Coût de l'endettement financier	(11,4)	(12,0)
Autres	(0,1)	3,5
Flux net de trésorerie de financement	39,1	43,0
Effet du change sur la trésorerie et autres variations	(1,0)	(0,7)
Variation nette de la trésorerie	3,6	17,5
Trésorerie nette d'ouverture	92,1	96,0
Trésorerie nette de clôture	95,7	113,5

1.3.2.1. Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Ces flux se sont élevés à 30,4 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 52,9 millions d'euros au premier semestre 2017. Cette baisse résulte essentiellement de la variation négative du besoin en fonds de roulement de 30,0 millions d'euros du fait du décalage des règlements des créances EDF du mois de juin, ces derniers étant intervenus au tout début du mois de juillet. La capacité d'autofinancement progresse en lien avec la hausse de la rémunération des centrales thermiques et les bonnes performances du Brésil.

1.3.2.2. Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement

Ces flux se décomposent entre :

- les dépenses d'investissement d'exploitation : il s'agit des dépenses d'investissement sur les centrales en exploitation, essentiellement dans le cadre des programmes de travaux et d'investissement d'entretien, de maintenance, de réparation, d'optimisation et de modernisation des centrales thermiques. Elles se sont élevées à 5,6 millions d'euros, à comparer à 11,8 millions d'euros au premier semestre 2017 ;
- les dépenses d'investissement de développement : elles se sont élevées à 59,1 millions d'euros à comparer à 67,2 millions d'euros au premier semestre 2017. Elles demeurent élevées en lien avec la fin des travaux de construction de la centrale bagasse/biomasse Galion 2 et de la turbine à combustion à La Réunion, ainsi qu'à la poursuite du programme d'investissement de mise aux normes IED des centrales thermiques d'Outre-mer.

En 2017, le flux d'investissement comprenait également les produits de cession de 50 % des titres de la société Quantum Caraïbes à notre partenaire et d'un actif immobilier devenu sans objet.

1.3.2.3. Flux de trésorerie générés par les activités de financement

Ces flux se sont élevés à 39,1 millions d'euros contre 43,0 millions d'euros au premier semestre 2017.

73,5 millions d'euros de nouvelles dettes ont été tirés, essentiellement afin de financer les derniers travaux de construction de la centrale de Saint-Pierre à la Réunion, ainsi que la mise aux normes IED des centrales thermiques de La Réunion et la construction de projets photovoltaïques.

La baisse du coût de l'endettement financier, qui s'est élevé à 11,4 millions d'euros, s'explique principalement par la diminution de l'encours de dette des centrales en exploitation au Brésil et par des taux d'intérêt qui demeurent faibles.

1.3.3. Structure financière

Au 30 juin 2018, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 386 millions d'euros. La part des intérêts minoritaires est de 75 millions d'euros.

L'endettement financier brut au 30 juin 2018 s'élève à 751 millions d'euros, en hausse par rapport au 31 décembre 2017 (707 millions d'euros), à la suite de tirages de dettes destinées à financer la réalisation des travaux de mise aux normes IED de nouvelles tranches. Il est composé de dettes projet à hauteur de 666 millions d'euros et d'une dette *corporate* de 85 millions d'euros. L'essentiel des dettes projet est sans recours sur l'actionnaire à l'exception de la dette brésilienne et des projets en cours de construction pour lesquels Albioma a accordé des garanties maison-mère.

La dette financière nette consolidée s'établit à 653 millions d'euros après prise en compte de la trésorerie nette de 96 millions d'euros et des dépôts de garantie (2,7 millions d'euros de dépôts au 30 juin 2018). Elle est également en hausse par rapport au 31 décembre 2017, où elle s'établissait à 613 millions d'euros.

Au 30 juin 2018, Albioma dispose d'une trésorerie consolidée de 98 millions d'euros (y compris 2,7 millions d'euros de dépôts de garantie), et conserve des moyens adaptés à la poursuite de son développement.

1.4. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Néant.

1.5. Évènements importants survenus depuis le 1^{er} juillet 2018 et perspectives

1.5.1. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.5.2. Perspectives

1.5.2.1. Perspectives long terme

Le Groupe confirme l'objectif d'un développement soutenu. Au cours de la période 2013-2023, son programme d'investissement de l'ordre d'un milliard d'euros sera essentiellement consacré à de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable en France, à l'Île Maurice et au Brésil. Les opportunités de développement dans de nouveaux pays sont également à l'étude.

1.5.2.2. Objectifs 2018

Le Groupe confirme ses objectifs de résultats pour l'exercice 2018.

En millions d'euros

	2018
EBITDA	158-166
Résultat net part du Groupe	37-42

2. Comptes consolidé résumés du premier semestre

2.1. Compte de résultat consolidé résumé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	S1 2018	S1 2017
Chiffre d'affaires	5	202 324	196 945
Achats (variation des stocks incluse)	6	(69 249)	(72 968)
Frais de logistique	8	(5 558)	(5 969)
Charges de personnel	7	(22 108)	(20 674)
Autres charges et produits d'exploitation	8	(34 421)	(34 810)
Amortissements des contrats de fourniture d'électricité et de vapeur		(2 995)	(3 107)
Dotations aux amortissements et aux provisions	9	(24 515)	(22 146)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	17	1 146	1 636
Résultat opérationnel courant		44 624	38 907
Autres produits et charges opérationnels	10	848	4 481
Résultat opérationnel		45 472	43 388
Coût de l'endettement financier	11	(11 364)	(12 011)
Autres produits financiers	12	3 749	477
Autres charges financières	12	(279)	(753)
Résultat avant impôt		37 578	31 100
Charge d'impôt	13	(13 485)	(12 727)
Résultat net de l'ensemble consolidé			18 374
Résultat net de l'ensemble consolidé revenant :			
▪ aux actionnaires d'Albioma	22	0,682	16 188
▪ aux intérêts ne conférant pas le contrôle	22	3 447	2 185
Résultat par action de base et dilué (en euros)	22	0,682	0,542

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

2.2. État du résultat global

L'état du résultat global présente le résultat de la période ainsi que les produits et charges de la période directement comptabilisés en capitaux propres en application des normes IFRS.

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	24 092	18 374
Différences de conversion	(7 046)	(5 549)
Couvertures de flux de trésorerie (<i>swaps</i> de taux d'intérêt)	(928)	7 761
Impôts différés liés aux couvertures de flux de trésorerie	221	(2 236)
Éléments recyclables par résultat	(7 753)	(24)
Résultat global de l'ensemble consolidé	16 339	18 349
Revenant :		
▪ aux actionnaires d'Albioma	14 533	16 581
▪ aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1 806	1 768

Outre l'évolution du résultat du premier semestre 2018, l'évolution du résultat global provient essentiellement :

- de l'effet de l'évolution du taux de conversion du réal brésilien contre l'euro ;
- de l'impact de l'augmentation des taux d'intérêt sur la valorisation à leur juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie (*swaps* de taux d'intérêt), incluant les nouveaux *swaps* conclus sur la période.

2.3. Bilan consolidé résumé

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Actifs non courants			
Écarts d'acquisition	14	11 624	11 756
Immobilisations incorporelles	15	94 753	102 065
Immobilisations corporelles	16	1 075 268	991 947
Actifs financiers non courants	18	4 094	5 691
Participations dans les entreprises associées	17	22 443	23 006
Impôts différés actifs		6 520	5 619
Total des actifs non courants		1 214 702	1 140 085
Actifs courants			
Stocks et en-cours	20	55 980	53 598
Clients	19	71 177	39 442
Autres actifs d'exploitation courants	21	35 094	31 410
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	95 682	113 464
Total des actifs courants			237 914
Total de l'actif		1 472 634	1 377 999

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Capitaux propres part du Groupe			
Capital	22	1 179	1 163
Primes		42 199	35 752
Réserves		343 894	323 643
Réserves de conversion		(22 407)	(11 980)
Résultat de l'exercice		20 645	16 188
Total des capitaux propres du Groupe		385 510	364 766
Intérêts ne conférant pas le contrôle		74 990	73 725
Total des capitaux propres		460 500	438 491
Passifs non courants			
Avantages au personnel	24	34 932	30 457
Provisions pour risques	24	11 226	8 034
Impôts différés passifs		36 312	44 711
Dettes financières non courantes	23	686 956	640 730
Instruments dérivés non courants	25	34 913	35 827
Total des passifs non courants		804 339	759 759
Passifs courants			
Fournisseurs	26	50 924	47 621
Dettes fiscales et sociales	28	33 823	27 529
Dettes financières courantes	23	64 471	55 382
Autres passifs d'exploitation courants	27	58 578	49 218
Total des passifs courants		207 796	179 750
Total du passif		1 472 634	1 377 999

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

2.4. Variation des capitaux propres

Au 30 juin 2018

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves et résultats	Couverture de flux de trésorerie	Écart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2017	1 179	42 199	384 464	(22 493)	(16 562)	388 787	78 493	467 280
Distributions de dividendes ¹	-	-	(18 150)	-	-	(18 150)	(6 091)	(24 241)
Stock-options / actions de performance	-	-	418	-	-	418	-	418
Transaction entre actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	(76)	-	-	(76)	-	(76)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	721	721
Variations de périmètre	-	-	(2)	-	-	(2)	61	59
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	(17 810)	-	-	(17 810)	(5 309)	(23 119)
Variation de la différence de conversion	-	-	-	-	(5 845)	(5 845)	(1 201)	(7 046)
Variation des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture	-	-	-	(267)	-	(267)	(440)	(707)
<i>Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(267)</i>	<i>(5 845)</i>	<i>(6 112)</i>	<i>(1 641)</i>	<i>(7 753)</i>
Résultat de la période	-	-	20 645	-	-	20 645	3 447	24 092
Total profits et pertes de la période	-	-	20 645	(267)	(5 845)	14 533	1 806	16 339
Capitaux propres au 30/06/2018	1 179	42 199	387 299	(22 760)	(22 407)	385 510	74 990	460 500

1. Le 30 mai 2018, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,60 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option était ouverte dans les mêmes conditions pour les actions éligibles au dividende majoré (0,66 euro par action, soit une option exerçable à hauteur de 0,33 euro).

Au 30 juin 2017

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves et résultats	Couverture de flux de trésorerie	Écart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2016	1 163	35 752	362 730	(27 526)	(7 373)	364 746	73 509	438 255
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	2 782	2 782
Distributions de dividendes ¹	-	-	(17 014)	-	-	(17 014)	(4 524)	(21 538)
Stock-options / actions de performance	-	-	668	-	-	668	-	668
Transaction entre actionnaires	-	-	(235)	-	-	(235)	235	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	20	-	-	20	(45)	(25)
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	(16 561)	-	-	(16 561)	(1 552)	(18 113)
Variation de la différence de conversion	-	-	-	-	(4 607)	(4 607)	(942)	(5 549)
Variation des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture	-	-	-	5 000	-	5 000	525	5 525
<i>Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres</i>	-	-	-	<i>5 000</i>	<i>(4 607)</i>	<i>393</i>	<i>(417)</i>	<i>(24)</i>
Résultat de la période	-	-	16 188	-	-	16 188	2 185	18 373
Total profits et pertes de la période	-	-	16 188	5 000	(4 607)	16 581	1 768	18 349
Capitaux propres au 30/06/2017	1 163	35 752	362 357	(22 526)	(11 980)	364 766	73 725	438 491

1. Le 31 mai 2017, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,57 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option était ouverte dans les mêmes conditions pour les actions éligibles au dividende majoré (0,625 euro par action, soit une option exerçable à hauteur de 0,31 euro).

2.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Activités opérationnelles		
Résultat net revenant aux actionnaires d'Albioma	20 645	16 188
Intérêts ne conférant pas le contrôle	3 447	2 185
Ajustements		
▪ Dotations aux amortissements et aux provisions	27 215	25 538
▪ Variation des impôts différés	(2 412)	(1 637)
▪ Résultat des entreprises associées net des dividendes reçus	794	1 262
▪ Plus ou moins-values de cession		(3)
▪ Intérêts capitalisés	(3 511)	(145)
▪ Paiements en actions	418	634
▪ Coût de l'endettement financier	11 364	12 011
▪ Charge d'impôt courant de l'exercice	15 897	14 366
Capacité d'autofinancement	73 857	70 400
Effet de la variation du besoin en fonds de roulement	(30 040)	(8 142)
Impôt décaissé	(13 466)	(9 406)
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	30 351	52 852
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(64 633)	(79 057)
Augmentation des actifs financiers	(191)	(23)
Prix de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	550
Prix de cessions et diminutions d'actifs financiers	-	236
Acquisition/cession de filiales sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	-	605
Flux net de trésorerie généré par les activités d'investissement	(64 824)	(77 689)
Opérations de financement		
Augmentations de capital souscrites par des actionnaires hors-groupe	721	744
Variation des titres d'auto-détention	100	-
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	73 500	79 534
Coût de l'endettement financier	(11 364)	(12 011)
Remboursements d'emprunts et dettes financières	(22 939)	(27 967)
Autres éléments	(957)	2 712
Flux net de trésorerie généré par les activités de financement	39 061	43 012
Effet du change sur la trésorerie et autres variations	(960)	(699)
Variation nette de la trésorerie	3 628	17 475
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	92 053	95 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	95 682	113 464
Variation de trésorerie	3 629	17 475
Trésorerie	72 980	97 046
Équivalents de trésorerie	22 702	16 418
Sous-total trésorerie	95 682	113 464
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie nette	95 682	113 464

2.6. Notes aux états financiers

Fort d'un savoir-faire unique développé à partir de la bagasse (coproduit de la canne à sucre), Albioma produit de l'énergie électrique en valorisant par cogénération toutes les formes de biomasse. En complément, Albioma développe et exploite des projets solaires ainsi que de méthanisation. Albioma SA est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 775 667 538. Son siège social est situé Tour Opus 12, 77 esplanade du Général de Gaulle, 92081 Paris La Défense. Les comptes consolidés semestriels résumés d'Albioma sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2018.

Note 1. Faits marquants de la période

Les faits marquants de la période ont été les suivants.

- Arrêts annuels de maintenance des centrales thermiques de La Réunion : les centrales de Bois-Rouge et du Gol ont poursuivi, lors de leurs arrêts annuels, le programme de mise en conformité des systèmes de traitement des fumées en lien avec la directive européenne relative aux émissions industrielles (IED).
- Le prix du charbon a augmenté au cours du premier semestre 2018. En moyenne sur le semestre, il s'établit à 98 euros par tonne à comparer à 95 euros par tonne au premier semestre 2017. Le prix moyen du fioul est en forte hausse par rapport à celui du premier semestre 2017. Ces mouvements ont impacté favorablement le chiffre d'affaires du Groupe, mais restent sans effet direct notable sur la marge compte tenu de l'indexation contractuelle du prix de vente de l'électricité sur le coût du combustible.
- Le recours qui avait été initié par l'Assaupamar devant le Conseil d'État a été déclaré non admissible, mettant fin au contentieux relatif à l'arrêté portant autorisation d'exploiter de la centrale Galion 2 dont la mise en service complète est prévue avant la fin de l'été.
- Le 15 mai 2018, Albioma a procédé au refinancement du portefeuille de projets photovoltaïques de l'Océan Indien et à la mise en place de facilités de crédit permettant le financement des nouveaux projets du Groupe dans cette même zone pour les 18 prochains mois.
- À l'issue de l'arrêt de maintenance annuelle de la centrale OTEO La Baraque, une panne touchant un des rotors alternateur a entraîné l'indisponibilité de l'une des tranches, entraînant une baisse de la disponibilité moyenne au premier semestre. Les travaux de réparation se sont terminés le 23 juin et les trois centrales sont à nouveau pleinement opérationnelles.

Note 2. Bases de préparation des comptes et méthodes comptables

2.1. Bases de préparation

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2018 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017 établis selon les normes IFRS.

2.2. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2018 qui sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2018 sont identiques à ceux retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2017 et détaillés dans les comptes consolidés publiés à cette date à l'exception des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » mise en application à compter du 1^{er} janvier 2018. Aucun autre changement de méthode comptable n'a été enregistré au titre des comptes consolidés intermédiaires résumés clos au 30 juin 2018. Les impacts de la mise en œuvre de ces nouvelles normes sont présentés ci-après.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

La mise en œuvre de cette nouvelle norme n'a pas entraîné de modification dans la méthode de reconnaissance des revenus antérieurement pratiquée par le Groupe.

Tels que présentés dans le Document de Référence de l'exercice 2017, les produits des activités ordinaires du Groupe proviennent :

- des ventes d'électricité et de vapeur au titre des contrats de fourniture d'énergie de durées comprises entre 15 et 35 ans conclus essentiellement avec EDF ainsi qu'avec les sucreries pour les centrales fonctionnant à la bagasse et au charbon ;
- des ventes d'électricité à divers clients distributeurs et industriels par Albioma Rio Pardo Termoelétrica et Albioma Codora Energia au Brésil ainsi que des compensations dues par les sucreries en lien notamment avec la quantité de biomasse livrée ;
- des prestations de services effectuées par la maison-mère pour des sociétés non contrôlées.

Pour les centrales thermiques situées dans les départements et régions d'Outre-mer, la rémunération prévue aux contrats de vente d'électricité et de vapeur conclus avec EDF comporte une part de rémunération fixe annuelle et une part de rémunération variable.

Des compensations de surcoûts ainsi qu'une rémunération des investissements complémentaires liés aux évolutions réglementaires font l'objet de négociations et d'avenants aux contrats de vente d'électricité avec EDF. Ces deux composantes de revenus sont évaluées sur la base des tarifs révisés par les avenants et enregistrées lorsqu'elles sont certaines dans leur principe et que leurs montants peuvent être estimés de façon fiable.

Chaque contrat et avenants liés constituent un contrat unique au sens d'IFRS 15.

S'agissant des centrales thermiques, le Groupe est tenu aux obligations de performance suivantes dont le client peut bénéficier isolément, chaque obligation étant identifiable séparément dans le contrat :

- prestations d'exploitation et de maintenance visant à fournir une disponibilité de puissance ;
- prestations de production et de vente d'électricité, visant à délivrer de l'électricité ou de la vapeur sur le réseau en fonction des besoins.

Le contrat distingue un prix pour chacune des obligations de performance :

- un prix pour la prime fixe déterminé sur la base des coûts fixes engagés pour assurer la disponibilité de l'actif ;
- un prix proportionnel pour les ventes de MWh.

Conformément à IFRS 15, les revenus sont comptabilisés lorsque chaque obligation de performance est satisfaite, à savoir lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client.

Le chiffre d'affaires est donc reconnu mensuellement :

- pour les primes fixes, sur la base des montants fixés contractuellement ;
- pour le prix proportionnel, sur la base de l'électricité délivrée sur le réseau ;
- pour le montant des bonus / malus sur la base des taux de disponibilités réels.

Des avenants aux contrats avec EDF, complétés par des accords avec les sucreries, ont permis le fonctionnement opérationnel du dispositif de « prime bagasse » institué en 2009 par les pouvoirs publics au profit des planteurs de canne contribuant indirectement à la production d'électricité à partir de bagasse. Il s'agit d'un montant collecté par les producteurs de cette électricité (donc les centrales bagasse/charbon du Groupe), puis reversé à ses bénéficiaires (les planteurs) via les sucreries auxquelles ils livrent leur canne. Le Groupe a, dans ce cadre, un rôle d'intermédiaire et ne supporte pas les risques et avantages liés à la prime. Ainsi, la collecte de cette prime n'impacte pas le chiffre d'affaires du Groupe. Elle est également neutre au niveau du résultat. Les montants collectés auprès d'EDF et reversés aux sucriers sont comptabilisés au bilan via des comptes de tiers.

Pour les activités Solaire, Biométhanisation et Brésil, les revenus dépendent exclusivement de l'énergie produite et livrée sur le réseau, constituant la seule obligation de performance. Les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que l'énergie est délivrée.

IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 qui remplace la norme IAS 39 sur les instruments financiers comporte trois volets :

- classification et évaluation ;
- dépréciation ;
- comptabilité de couverture.

La norme IFRS 9 fait l'objet d'une application rétrospective avec effet au 1^{er} janvier 2018. L'exercice comparatif 2017 n'a pas été retraité, ainsi que la norme IFRS 9 l'autorise.

Volet classification et évaluation

L'application de la norme IFRS 9 se traduit principalement par la suppression de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente qui permettait sous IAS 39 de comptabiliser les titres en juste valeur par autres éléments du résultat global, avec recyclage en résultat lors de la cession (ou en cas de perte de valeur significative ou durable). Sous IFRS 9, tous les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne sont pas représentatifs uniquement du paiement de principal et d'intérêts (SPPI) doivent être comptabilisés à la juste valeur par résultat. Cependant, IFRS 9 introduit une option exerçable de manière irrévocable à l'origine permettant de comptabiliser les placements en instruments de capitaux propres en juste valeur par autres éléments du résultat global sans recyclage ultérieur en résultat même en cas de cession, seuls les dividendes restant comptabilisés en résultat.

Le traitement comptable sous IFRS 9 des renégociations de dettes ne donnant pas lieu à décomptabilisation a été clarifié dans le cadre de la publication de l'amendement « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » publié par l'IASB en octobre 2017.

Les modifications des passifs financiers n'entraînant pas de décomptabilisation donnent lieu systématiquement à un ajustement du coût amorti à la date de modification, cet ajustement étant comptabilisé intégralement en résultat.

Ceci a conduit à modifier la pratique antérieure du Groupe qui consistait à lisser sur la durée résiduelle de la dette renégociée l'économie attendue (ou la charge complémentaire) en ajustant prospectivement le taux d'intérêt effectif de la dette.

L'impact de l'application rétrospective au 1^{er} janvier 2018 de cette clarification de la norme, à l'ensemble des opérations de modification de dettes non décomptabilisantes (modifications non substantielles) aux bornes du Groupe, est non significatif.

S'agissant des opérations de refinancement intervenues en 2018 et en application d'IFRS 9, les critères suivants sont appliqués afin de déterminer si le Groupe est dans une situation de modification de passif financier et non d'extinction :

- dans un premier temps, le Groupe s'assure qu'il n'y a pas de modifications substantielles des contreparties au financement ;
- dans un second temps, le Groupe s'assure que la valeur actuelle des flux de trésorerie avant renégociation comparée à la valeur actuelle des flux de trésorerie post refinancement (actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial) ne varie pas de plus de 10 %.

Si ces deux tests sont probants et qu'il n'y a pas de modification jugée essentielle dans les caractéristiques de la dette alors le Groupe considère qu'il est dans le cas d'une modification de dette existante.

Volet dépréciation

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation des actifs financiers qui est fondé sur les pertes attendues alors que la norme IAS 39 était fondée sur un modèle de pertes avérées (comptabilisation d'une dépréciation uniquement suite à la survenance d'un événement de crédit : retard de paiement, détérioration significative de la qualité de crédit, etc...). L'application du modèle IFRS 9 conduit à anticiper le rythme de comptabilisation des dépréciations sur les actifs financiers évalués au bilan au coût amorti.

Les impacts de première application du volet dépréciation de la norme IFRS 9 ne sont pas significatifs étant donnée la nature des créances en portefeuille.

Volet couverture

Les modifications apportées par IFRS 9 sur la comptabilité de couverture ont pour objectif de rapprocher les modalités de comptabilisation de la gestion des risques des entreprises. L'application des dispositions d'IFRS 9 relatives à la comptabilité de couverture sont sans impact significatif étant donnée la nature des instruments dérivés utilisés par le Groupe.

2.3. Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires sont les suivantes :

- impôts sur les résultats : la charge d'impôt est calculée sur la base des résultats avant impôts ventilés par juridiction fiscale auxquels sont appliqués les taux d'imposition estimés pour l'exercice complet ;
- avantages du personnel : les charges nettes liées à ces avantages sont comptabilisées sur la base d'un prorata de la charge annuelle projetée ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations des engagements nets sont modifiées en cas d'évolution significative des conditions de marché par rapport à la clôture de l'exercice précédent, de réductions, de liquidations ou d'autres événements non récurrents significatifs.

2.4. Estimations de la direction

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés, les estimations significatives exercées par la direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe estime qu'il n'y a pas d'évolution significative dans la qualification des niveaux de juste valeur telle qu'elle est présentée en note 32 des comptes consolidés publiés dans le Document de Référence de l'exercice 2017.

2.5. Taux de conversion

L'évolution du taux de change réal/euro sur les périodes présentées est la suivante :

Périodes	Taux de clôture	Taux moyen
30/06/2017	3,76	3,44
31/12/2017	3,97	3,60
30/06/2018	4,49	4,14

Note 3. Évolution du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre significative n'est intervenue sur la période.

Note 4. Secteurs opérationnels

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne et du *reporting* utilisé par la direction du Groupe, qui reflètent les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

Les transactions entre secteurs sont réalisées au prix de marché.

Pendant le premier trimestre 2017 et 2018, les deux installations brésiliennes du Groupe (Albioma Rio Pardo Termoelétrica et Albioma Codora Energia) ont réalisé leur maintenance annuelle au cours de l'inter-campagne sucrière. Il en résulte, pendant ces deux périodes, qu'elles ne contribuent pas significativement au chiffre d'affaires mais essentiellement aux charges.

4.1. Informations relatives à la période close au 30 juin 2018

En milliers d'euros	France Biomasse Thermique	France Solaire ¹	Bésil	Île Maurice	Holding, Biométhanisation et Autres	Élimin.	Comptes IFRS
Résultat							
Produits des activités ordinaires	170 525	19 530	7 052	-	5 217		202 324
Inter-secteurs					9 386	(9 386)	0
Produits des activités ordinaires	170 525	19 530	7 052	-	14 603	(9 386)	202 324
EBITDA²	56 205	13 750	1 570	1 146	(707)		71 964
Résultat opérationnel	38 866	6 907	(932)	1 146	(515)		45 472
Charges et produits financiers							(7 894)
Charge d'impôts							(13 485)
Résultat net de l'exercice							24 092
Autres informations							
Investissements corporels et incorporels	58 413	2 535	3 184	-	(1 382)		62 750
Dotations aux amortissements	(15 851)	(7 712)	(2 502)	-	(219)		(26 284)

1. Incluant l'Espagne et l'Italie.

2. EBITDA : résultat opérationnel (y compris résultat des entreprises mises en équivalence) avant dotations aux amortissements et aux provisions, net des reprises.

4.2. Informations relatives à la période close au 30 juin 2017

<i>En milliers d'euros</i>	France Biomasse Thermique	France Solaire¹	Brésil	Île Maurice	Holding, Biométhanisation et Autres	Élimin.	Comptes IFRS
Résultat							
Produits des activités ordinaires	166 742	20 444	6 592	-	3 167		196 945
Inter-secteurs					9 046	(9 046)	-
Produits des activités ordinaires	166 742	20 444	6 592	-	12 213	(9046)	196 945
EBITDA²	52 663	15 522	(309)	1 489	(929)		68 436
Résultat opérationnel	37 458	8 008	(3 108)	1 489	(459)		43 388
Charges et produits financiers							(12 288)
Charge d'impôts							(12 727)
Résultat net de l'exercice							18 374
Autres informations							
Investissements corporels et incorporels	74 367	318	1 380	-	1 302		77 367
Dotations aux amortissements	(13 951)	(7 722)	(2 800)	-	(276)		(24 749)

1. Incluant l'Espagne et l'Italie.

2. EBITDA : résultat opérationnel (y compris résultat des entreprises mises en équivalence) avant dotations aux amortissements et aux provisions, net des reprises.

Note 5. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires consolidés s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Ventes d'électricité et de vapeur	199 072	196 099
Prestations de services	3 252	846
Produits des activités ordinaires	202 324	196 945

La variation du chiffre d'affaires intègre notamment :

- pour les ventes de vapeur et d'électricité, l'impact de la hausse du prix des combustibles et de la revalorisation des primes fixes, ces dernières compensant la diminution de la production vendue consécutive notamment aux arrêts, intervenus sur la période, des centrales de La Réunion pour mise en conformité à la réglementation relative aux rejets liquides et gazeux ;
- pour les prestations de services, les montants facturés au titre du développement d'un projet solaire en Guadeloupe (entité projet sous contrôle conjoint).

Note 6. Achats (y compris variations de stocks)

Les achats intègrent le coût des matières consommées dans le cadre de la production d'électricité, incluant notamment le charbon et le fuel. La variation de la période intègre l'impact de la baisse de la production.

Note 7. Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse notamment du fait des recrutements réalisés dans les centrales thermiques de La Réunion en lien avec la mise en place des nouvelles installations de traitement des rejets liquides et gazeux (IED).

Note 8. Autres charges et produits d'exploitation

8.1. Frais de logistique

La variation des charges de logistique provient essentiellement de la baisse de la production et de moindres coûts de traitement des sous-produits de combustion.

8.2. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent toutes les dépenses à l'exception des achats, des frais de logistique et des charges de personnel. Elles intègrent aussi les charges et produits liés aux quotas de CO₂.

Les autres charges d'exploitation restent stables par rapport à celles du premier semestre 2017.

Note 9. Dotations aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Dotations aux amortissements	(23 350)	(21 711)
Dotations aux provisions nettes des reprises	(1 165)	(435)
Dotations aux amortissements et provisions	(24 515)	(22 146)

La hausse de la dotation aux amortissements provient essentiellement de la mise en service des installations de traitement des rejets gazeux et liquides dans les centrales thermiques de La Réunion.

Les dotations aux provisions nettes des reprises du premier semestre 2018 intègrent les dotations au titre des avantages au personnel pour 1,7 million d'euros ainsi que des reprises de provisions pour risques et litiges.

Note 10. Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits nets intègrent essentiellement des reprises de provisions consécutivement à l'extinction de litiges ou de risques.

Pour la période close au 30 juin 2017, les autres produits nets intègrent essentiellement l'effet rétroactif de l'avenant au contrat de la centrale Albioma Caraïbes compensant le surcoût lié aux sous-produits de combustion pour les exercices 2013 à 2016.

Note 11. Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes constituant le coût de l'endettement financier sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Frais financiers sur dettes financières	(9 138)	(9 495)
Frais financiers sur crédit-baux	(2 226)	(2 516)
Coût de l'endettement financier	(11 364)	(12 011)

La variation de la charge d'intérêts s'explique essentiellement par la diminution des taux d'intérêt et de l'encours de dettes au Brésil ainsi que par l'effet de l'évolution du cours de change du réal.

Note 12. Autres charges et produits financiers

Les autres produits financiers intègrent l'impact du refinancement de la dette du secteur Solaire Océan Indien, tel que décrit en note 22 des présents états financiers résumés, pour un montant de 3,5 millions d'euros ainsi que des produits des placements de trésorerie et les revenus des dépôts.

Les autres charges financières intègrent la charge liée à l'effet de l'actualisation des avantages au personnel pour un montant de 0,2 million d'euros.

Note 13. Impôts

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Charge d'impôt courant	(15 897)	(13 638)
Impôts sur distributions de dividendes		(728)
Impôts différés	2 412	1 639
Total impôt sur les sociétés	(13 485)	(12 727)

L'augmentation de la charge d'impôt provient essentiellement de la hausse du résultat avant impôt.

Analyse de la charge d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>		S1 2018	S1 2017
Résultat opérationnel		45 472	43 388
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		(1 146)	(1 636)
Coût de l'endettement financier		(11 364)	(12 011)
Autres produits et charges financiers		3 469	(277)
Résultat avant impôt et part dans les sociétés mises en équivalence	(A)	36 432	29 464
Charge d'impôt	(B)	(13 485)	(12 727)
Taux d'impôt effectif (B) / (A)		37,01%	43,19%

La différence entre la charge d'impôt effective et la charge d'impôt théorique, hors contribution additionnelle, s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018			S1 2017		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Charge d'impôt théorique	36 432	34,4%	(12 543)	29 464	34,43%	(10 144)
Différence entre le taux d'impôt théorique et le taux d'impôt des sociétés étrangères (y compris LODEOM)		1,5%	(531)		5,1%	(1 503)
Impact de l'évolution du taux d'impôt sur les impôts différés		(1,1%)	405			
Produits non imposables					0,0%	4
Impôts sur distributions de dividendes et quote-part de frais et charges		0,9%	(325)		2,8%	(835)
Intérêts non déductibles		1,3%	(490)		1,1%	(334)
Impôts différés actifs non reconnus		0,2%	(58)		0,6%	(166)
Contributions additionnelles et autres différences permanentes		(0,2%)	57		(0,9%)	252
Charge d'impôt comptabilisée	36 432	37,01%	(13 485)	29 464	43,19%	(12 726)

Les effets des différences de taux d'impôt proviennent essentiellement de l'écart entre le taux de droit commun applicable à Albioma et le taux d'impôt applicable au Brésil.

La diminution du taux effectif d'impôt de 2018 intègre l'impact de la suppression de la taxe de 3 % sur les distributions de dividendes ainsi que l'impact de la réduction du taux d'impôt prévue par la loi de finances pour 2018 sur les impôts différés de la période.

Le taux d'impôt retraité, hors Brésil, hors résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence et hors impact de la réduction du taux d'impôt prévue en 2019 ressort à 35,4 % contre 36,3 % pour le premier semestre 2017.

Note 14. Écarts d'acquisition

Le Groupe n'a pas relevé d'indice de perte de valeur des écarts d'acquisition au 30 juin 2018 de nature à conduire à une dépréciation des écarts d'acquisition. Le montant net des écarts d'acquisition ressort à un montant de 12 millions d'euros, similaire à celui de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Note 15. Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Contrats de fourniture d'électricité et de vapeur	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
31/12/2017	97 455	666	98 120
Acquisitions	-	1 470	1 470
Dotations aux amortissements	(2 995)	(19)	(3 014)
Autres mouvements	-	52	52
Effet de la conversion	(1 884)	9	(1 875)
30/06/2018	92 576	2 178	94 753

La variation des immobilisations incorporelles est essentiellement liée à l'évolution du taux de conversion du réel, à l'amortissement des contrats de vente d'électricité et à l'acquisition de quotas de CO₂.

Note 16. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Installations en service	Immobilisations en cours	Total
31/12/2017	811 090	231 295	1 042 385
Acquisitions	30 372	32 316	62 688
Dotations aux amortissements	(23 269)	-	(23 269)
Reclassement et autres mouvements	740	(740)	-
Effet de la conversion	(6 319)	(217)	(6 536)
30/06/2018	812 614	262 654	1 075 268

Les augmentations des immobilisations du semestre portent essentiellement sur des dépenses d'amélioration des centrales thermiques et de développement des projets notamment de Galion 2 et de la turbine à combustion de Saint-Pierre.

Le montant des charges d'intérêts capitalisés sur le premier semestre 2018 au titre des installations en construction s'élève à 3 570 milliers d'euros.

La ligne « Effets de la conversion » intègre l'effet de l'évolution du taux de change euro/réal sur les actifs localisés au Brésil.

Note 17. Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises

La variation des participations dans les entreprises associées et co-entreprises s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Mouvements au cours de la période comptable		
Montant en début de période	23 379	25 473
Dividendes versés	(1 937)	(2 835)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	1 146	3 632
Effets des variations de périmètre	-	(1 171)
Écart de conversion sur les participations mauriciennes	(146)	(1 719)
Autres variations	1	(1)
Montant en fin de période	22 443	23 379

Pour la période close au 30 juin 2017, les autres variations correspondaient essentiellement à la cession des titres Quantum Caraïbes.

Note 18. Actifs financiers

18.1. Actifs financiers non courants

Le dépôt à terme donne lieu à des intérêts qui sont capitalisés.

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/06/2018	31/12/2017
Dépôts de garantie		2 706	2 529
Titres non consolidés		121	92
Prêts à plus d'un an		632	660
Instruments financiers	25	635	929
Total		4 094	4 210

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie brute se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Équivalents de trésorerie	22 702	17 613
Trésorerie	72 980	74 440
Total	95 682	92 053

Les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts à terme et de SICAV monétaires immédiatement disponibles dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Note 19. Clients et comptes rattachés

Au 30 juin 2018, les créances clients s'élèvent à 71,2 millions d'euros contre 44,5 millions d'euros au 31 décembre 2017. La hausse des créances clients intègre essentiellement l'impact du décalage de règlements de créances par EDF, par rapport à 2017, ces derniers étant intervenus au début du mois de juillet.

Note 20. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Stocks en valeur brute		
Matières premières / combustibles	17 595	17 520
Pièces de rechange non stratégiques	38 541	37 187
Autres stocks en cours	144	140
Total stocks en valeur brute	56 280	54 847
Dépréciation des stocks		
Matières premières / combustibles	(43)	(43)
Pièces de rechange non stratégiques	(257)	(257)
Total dépréciation des stocks	(300)	(300)
Stocks en valeur nette		
Matières premières / combustibles	17 552	17 477
Pièces de rechange non stratégiques	38 284	36 930
Autres stocks en cours	144	140
Total stocks en valeur nette	55 980	54 547

Note 21. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Créances fiscales et sociales	23 533	26 831
Créances d'impôt courant	1 039	1 208
Charges constatées d'avance	4 332	2 892
Autres débiteurs	6 190	10 021
Total	35 094	40 953

La variation des créances fiscales et sociales, incluant la TVA déductible, est liée notamment à la diminution de l'encours fournisseur.

La variation des autres débiteurs provient essentiellement de l'encaissement, au cours du premier semestre 2018, de la créance au titre du remboursement de la taxe de 3 % sur les dividendes.

Note 22. Capital et actions potentielles

22.1. Capital social

Aucune option n'a été exercée au cours du semestre. Le nombre d'actions d'auto-détention détenues par Albioma dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions est de 363 223 actions.

22.2. Plans d'actions de performance et stocks options

La charge comptabilisée en résultat au titre des plans existants au 30 juin 2018 s'élève à 418 milliers d'euros contre 668 milliers d'euros au titre du premier semestre 2017.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 30 mai 2018 a autorisé une nouvelle attribution gratuite d'actions de performance. Cette autorisation a été mise en œuvre le même jour par le Conseil d'administration.

- Nombre d'actions attribuées : 306 600
- Les conditions d'acquisition des droits portent sur :
 - la croissance de l'EBITDA pour un quart du total des actions attribuées ;
 - la croissance du bénéfice net par action (BNPA) pour un quart du total des actions attribuées ;
 - la surperformance du cours de bourse pour un quart du total des actions attribuées ;
 - la croissance de la part des énergies renouvelables dans l'énergie totale produite pour un quart du total des actions attribuées.

Ces critères d'acquisition étant appréciés au 31 décembre 2020.

- Ce plan est par ailleurs soumis à une condition de présence courant jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits suivie d'une période de conservation.

Les principales hypothèses retenues pour la valorisation de ce plan 2018 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018
Juste valeur estimée des plans (hors charges patronales)	2 644
Taux de rendement attendu	Estimé sur la base d'une approche prospective et de la politique de distribution communiquée par le Groupe

22.3. Nombre d'actions

Au 30 juin 2018, le capital est composé de 30 930 644 actions de nominal 0,0385 euro entièrement libérées.

Calcul de l'effet dilutif

Les actions dont l'acquisition est conditionnelle n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action des premiers semestres 2017 et 2018, les conditions d'acquisition de ces actions n'étant pas remplies à la date d'arrêté des périodes considérées.

	S1 2018	S1 2017
Nombre moyen pondéré d'actions	30 250 167	29 849 009
Effet dilutif		
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	30 250 167	29 849 009
Résultat de l'ensemble consolidé (en milliers d'euros)	20 645	16 188
Résultat net sur nombre moyen pondéré d'actions (en euros)	0,682	0,542
Résultat net sur nombre moyen pondéré dilué d'actions (en euros)	0,682	0,542

22.4. Dividendes

Le 30 mai 2018, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,60 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de

la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option pouvait être exercée du 7 au 28 juin 2018.

L'option pour le paiement du dividende en actions s'est traduite ainsi par la souscription de 309 734 actions nouvelles émises au prix unitaire de 17,78 euros. La livraison et l'admission aux négociations sur le Euronext Paris des actions nouvelles sont intervenues le 10 juillet 2018. Le paiement du dividende en numéraire a été effectué à cette même date.

Note 23. Dettes financières

Au 30 juin 2018, les dettes financières du Groupe s'analysent comme suit :

30/06/2018				
<i>En milliers d'euros</i>	Dettes projet	Dettes corporate	Concours bancaires, intérêts courus et frais d'émission d'emprunts	Total
Dettes auprès des établissements de crédit	592 324	85 000	(11 770)	665 554
Dettes de crédit-bail	85 872	-	-	85 872
Total	678 196	85 000	(11 770)	751 426
Dettes financières non courantes				686 956
Dettes financières courantes				64 471

Les dettes projets sont émises sur des durées allant de 15 à 25 ans en France en fonction de la nature de l'activité et de la durée du contrat de vente d'électricité.

Les dettes projets sont des dettes sans recours vis-à-vis d'Albioma à l'exception de celle du Brésil pour laquelle Albioma a accordé une garantie maison-mère et des dettes relatives à des projets en phase de construction.

Au 30 juin 2018, la part des dettes libellées en réals s'élève à 21,8 millions d'euros, les autres dettes étant toutes libellées en euros.

La variation de la période des dettes financières se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes de crédit-bail	Emprunts bancaires et autres	Total
31/12/2017	88 468	618 809	707 277
Émissions d'emprunts	-	73 500	73 500
Remboursements	(2 596)	(20 342)	(22 938)
Revalorisation des dettes selon IFRS 9	-	(3 511)	(3 511)
Écarts de conversion	-	(2 902)	(2 902)
30/06/2018	85 872	665 554	751 426

Le 15 mai 2018, le Groupe a signé un contrat de financement de 110 millions d'euros pour l'activité Solaire Océan Indien. Ce refinancement permet au Groupe d'optimiser la structure du financement de ses projets existants, d'allonger la maturité de la dette actuelle tout en sécurisant le futur financement de ses projets gagnés ou en obligation d'achat. Le montant tiré de la dette s'élevait à 74 millions d'euros au 30 juin 2018.

S'agissant, pour partie, du refinancement des dettes existantes (56 millions d'euros, y compris financement des frais), cette opération a été analysée, au sens d'IFRS 9, comme une modification de la dette existante et non comme une extinction de la dette existante puis émission d'une nouvelle dette. Ce traitement a généré un profit de 3,5 millions d'euros comptabilisé en résultat du premier

semestre 2018. Ce produit est présenté sur la ligne « Autres produits financiers » du compte de résultat.

Pour la période close au 30 juin 2018, les autres émissions d'emprunts ont porté sur :

- le tirage complémentaire de la dette Albioma Saint-Pierre pour un montant de 4,4 millions d'euros ;
- le tirage complémentaire de la dette Albioma Bois-Rouge pour un montant de 48 millions d'euros en vue du financement des travaux IED.

Par ailleurs, Albioma disposait, au 30 juin 2018, de lignes de crédit non tirées pour un montant de 55 millions d'euros.

Pour la période close au 30 juin 2017, la variation de la période des dettes financières se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes de crédit-bail	Emprunts bancaires et autres	Total
31/12/2016	101 299	546 496	647 795
Émissions d'emprunts	-	86 511	86 511
Remboursements	(9 781)	(25 163)	(34 945)
Revalorisation des dettes selon IFRS 9	-	(410)	(410)
Écarts de conversion	-	(2 840)	(2 840)
30/06/2017	101 299	546 496	647 795

Pour la période close au 30 juin 2017, les émissions d'emprunts ont porté sur :

- le tirage complémentaire de la dette Albioma Saint-Pierre pour un montant de 12,2 millions d'euros ;
- le tirage complémentaire de la dette du projet Galion 2 pour un montant de 35 millions d'euros par Albioma Galion ;
- le tirage complémentaire de la dette Albioma Le Gol pour un montant de 33 millions d'euros.

Par ailleurs, Albioma disposait au 30 juin 2017 de lignes de crédit non tirées pour un montant de 55 millions d'euros.

Note 24. Provisions et avantages au personnel

Les dotations aux provisions de la période au titre des avantages au personnel s'élèvent à 1,9 million d'euros dont 1,7 million d'euros de dotation au titre du coût des services rendus.

La variation des provisions pour risque intègre une reprise de provision au titre de litiges et de risques industriels.

Note 25. Instruments financiers dérivés

<i>En milliers d'euros</i>	Maturité	Notionnel (en millions d'euros)	Justes valeurs au bilan				Imputation des variations en 2017	
			31/12/2017		30/06/2018		Résultat	Compte transitoire dans les capitaux propres
			Actifs	Passifs	Actifs	Passifs		
Couverture de dettes à taux variables par swaps de taux	2018 à 2040	508	929	(34 279)	635	(34 913)	(928)	

Total dérivés de couverture de flux de trésorerie	508	929	(34 279)	635	(34 913)	(928)
----------------------------------------------------------	------------	------------	-----------------	------------	-----------------	--------------

L'évolution de la valeur des instruments financiers dérivés est essentiellement liée à la variation des taux d'intérêt.

Note 26. Fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Fournisseurs	43 390	54 574
Fournisseurs d'immobilisations	7 534	8 126
Total	50 924	62 700

La variation des dettes fournisseurs est essentiellement liée aux règlements des dettes vis-à-vis des sucriers intervenus au cours du premier semestre 2018 en lien avec la fin de la campagne sucrière de l'Océan Indien.

Note 27. Autres passifs courants

Les autres passifs s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	7 546	8 556
Autres créditeurs	51 031	23 222
Total	58 578	31 889

La variation des « Autres créditeurs » provient essentiellement de la constatation, au 30 juin 2018, des dettes au titre des dividendes distribués par Albioma à ses actionnaires ainsi que par les sociétés consolidées aux actionnaires hors Groupe.

Note 28. Dettes fiscales et sociales

Ces dettes se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Dettes d'impôts courants	10 230	7 518
Autres dettes fiscales et sociales	23 593	22 951
Total	33 823	30 469

Note 29. Engagements hors bilan

29.1. Engagements donnés

Au 30 juin 2018, le montant des engagements hors bilan donnés s'élève à 45,8 millions d'euros contre 43,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Cette variation de +1,9 million d'euros provient essentiellement :

- de l'arrivée à échéance de garanties dans le cadre de l'approvisionnement charbon (-5 millions d'euros) ;
- de règlements effectués sur des engagements de commandes pour des investissements à réaliser dans le projet de la centrale thermique Galion 2 (1,6 million d'euros) et relatifs au projet de la turbine à combustion de Saint-Pierre (1,7 millions d'euros) ;

- de l'émission de cautionnements divers pour 15 millions d'euros, notamment dans le cadre des projets de développement.

29.2. Engagements reçus

Au 30 juin 2018, le montant des engagements hors bilan reçus s'élève à 224,3 millions d'euros contre 245,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Cette baisse de -20,8 millions d'euros provient essentiellement de tirages effectués sur des engagements reçus de financements bancaires, pour la centrale thermique de Bois-Rouge (-48 millions d'euros), pour la turbine à combustion de Saint Pierre (-4 millions d'euros), et partiellement compensée par le refinancement du périmètre photovoltaïque Océan Indien (32 millions d'euros).

Note 30. Gestion des risques et du capital

Les risques auxquels le Groupe est exposé sont présentés dans les notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres évolutions significatives dans les risques décrits dans le Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ou dans les politiques de gestion des risques mises en œuvre.

Note 31. Parties liées

Il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2018, de variations significatives des transactions réalisées avec les parties liées.

Note 32. Information sur les participations ayant des actionnaires hors Groupe significatifs

La contribution au résultat des entités présentant des intérêts minoritaires significatifs est présentée ci-dessous. Ce tableau inclut les sociétés Albioma Codora Energia et Albioma Le Gol pour les périodes arrêtées au 30 juin 2017 et 30 juin 2018.

Les informations financières résumées sont présentées à 100% et avant élimination des opérations intra-Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018	S1 2017
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	62 155	58 815
Résultat net	9 185	5 985
Résultat net part du Groupe	5 970	3 890
Résultat net part des intérêts minoritaires	3 215	2 095
Résultat global	5 068	2 272
Part du Groupe	3 294	1 477
Part des intérêts minoritaires	1 774	795
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(5 761)	(4 450)
Flux opérationnel	7 773	2 414
Flux d'investissement	(13 699)	(18 583)
Flux de financement	(6 680)	17 433

Note 33. Évènements postérieurs à la clôture

Il n'y pas eu d'évènement significatif postérieurement à la clôture.

3. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle*

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mazars

Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 (III) du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Albioma, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 qui expose les impacts des premières applications des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

II. – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 25 juillet 2018.

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jérôme Mouazan

Mazars

Daniel Escudeiro

4. *Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel*

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris La Défense, le 25 juillet 2018.

Frédéric Moyne,
Directeur Général

